

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 29 novembre 2019

DEBAT  
D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE DU  
BUDGET PRIMITIF  
2020

N° CS2019-36

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 22  
Pouvoirs : 1

L'an deux mil dix-neuf le vingt-neuf novembre à douze heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 22 novembre 2019

Secrétaire de séance : Christian PERRIOT

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Daniel RAPHOZ – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marc MENEGHETTI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Judith HEBERT – M. François DEVILLE, suppléant de M. Jean-Yves MORACCHINI - Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD

• Délégués représentés :

M. Vincent SCATTOLIN, donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Michel BOUCHER – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER – M. Patrice DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean-Pierre MERMIN –

M. Christophe MAYET – M.

M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Extrait du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ci-annexé :

Avec la mise en service du Léman Express, le 15 décembre 2019, et la mise en service d'un réseau de transport en commun plus performant à l'échelle du Grand Genève, le Genevois français va passer un cap préparé, anticipé, souhaité depuis de longues années. Il s'agit maintenant d'amplifier l'effet Léman Express à travers le développement du bouquet de services à la mobilité et le renforcement des infrastructures modes doux et de transports en commun sur l'entier du périmètre du Genevois français. Il s'agit aussi de préparer la suite, afin de tendre vers un développement territorial maîtrisé et une transition écologique exemplaire à l'échelle du Genevois français et du Grand Genève.

Cette évolution intervient à quelques mois du terme de l'actuel mandat. Loin d'être un aboutissement, elle constitue une étape importante. C'est le sens de l'action que nous avons engagée ensemble depuis plusieurs années à présent avec l'adoption et la mise en œuvre de notre feuille de route politique 2014-2020, aillant permis notamment la création du Pôle métropolitain du Genevois français il y a bientôt trois ans.

Le Pôle métropolitain agit dans quatre domaines : la mobilité, la transition écologique, l'aménagement du territoire, l'économie et la formation. Il porte aussi des démarches de concertation et des actions de communication afin de favoriser le vivre-ensemble à l'échelle du Grand Genève et promouvoir une identité commune.

Progressivement, quatre types d'actions ont été développées pour :

- planifier et mieux maîtriser notre développement à l'échelle transfrontalière du Grand Genève (Projets de territoire du Grand Genève et différentes générations de Projet d'agglomération) et du Genevois français (Schémas métropolitains de mobilité, d'accueil des entreprises, d'aménagement commercial, coordination des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET...))
- Déployer des services aux habitants et des entreprises à travers les mobilités nouvelles (covoiturage, autopartage-Citiz, plans de mobilités), la Cité des Métiers du Grand Genève, Grand Forma (formation et enseignement supérieur), mais aussi RENEGERO, la Plateforme de rénovation énergétique du Genevois français
- Réaliser des évènements fédérateurs et une communication plus proche des usagers ou pour des publics cibles : La Nuit est Belle, les Assises Européennes de la Transition Energétique, les Rencontres culturelles du Grand Genève ; Evènement Grand Genève des Hautes-Ecoles Spécialisées de Suisse Occidentale ; Assises transfrontalières des Elus ; promotion du territoire à travers les évènements économiques annuels (SIMI, Hackaton, Tables rondes du Grand Genève, etc.) ; diversification de nos supports (réseaux sociaux ; création d'applications d'informations dédiés aux à la mobilité douce GéoVélo ou à la qualité de l'Air Air<sup>2</sup>G<sup>2</sup> ...
- Développer des partenariats afin de renforcer l'efficacité des actions engagées, faire reconnaître la spécificité de la métropole transfrontalière, mobiliser des cofinancements externes afin d'accélérer la réalisation des projets : Europe (plusieurs opérations INTERREG), Etat et Région (Contrat de Plan Etat-Région avec la convention de Coopération métropolitaine du Genevois français ; TEPOS ; Contrat « Air » ; candidature au Programme d'Investissement d'Avenir) ; Confédération suisse, Cantons de Genève et Vaud (Projets d'agglomération), nouvelles formes de partenariats avec l'ADEME, l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Energie (Pendauro), la Banque des Territoires.

La très forte dynamique métropolitaine du Genevois français et du Grand Genève, les défis de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique, les besoins en services des habitants et des entreprises de notre territoire invitent à agir de manière rapide et profonde.

Le prochain mandat devra poursuivre, amplifier et probablement accélérer les efforts de structuration et d'intégration, avec la mise en place d'une autorité organisatrice de la mobilité ; la réalisation d'un SCOT métropolitain du Genevois français ; le renforcement des actions permettant les réductions de consommation d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité et le maintien d'une agriculture de proximité de qualité ; la conduite d'actions favorisant la mobilisation des entreprises au service de l'innovation, de la transition écologique et numérique constituent une véritable nécessité.

Ces réalisations ne sauraient atteindre pleinement leur cible sans porter une attention particulière au vivre-ensemble au sein de notre agglomération transfrontalière du Grand Genève. Cela passe notamment par le respect des Accords bilatéraux. Le Pôle métropolitain se veut vigilant sur les dossiers de la préférence cantonale à l'embauche, de la scolarisation des enfants de frontaliers dans les écoles du Canton de Genève, du phénomène des faux résidents secondaires. Cela passe aussi par des actions et l'organisation d'évènements favorisant la cohésion. Le Pôle métropolitain porte ainsi des actions de terrains et des évènements fédérateurs, notamment avec l'organisation d'un évènement grand public lié au Léman Express pour le 1er semestre 2020.

Le budget 2020 s'inscrit dans un contexte financier contraint, marqué par un développement des actions menées par le Pôle métropolitain, un niveau élevé de réalisation du budget antérieur et, dans le même temps, une baisse des cofinancements externes liés aux dépenses de fonctionnement et la disparation en 2019 des marges de trésorerie.

Les marges de manœuvre étant désormais inexistantes, il est proposé d'augmenter la cotisation 2020 des membres du Pôle métropolitain de 1.93€ supplémentaires par habitant, soit une cotisation portée à 7 € par habitant et par an (au lieu de 5.07€ en 2019). Cette augmentation s'inscrit dans la prospective budgétaire adoptée dès 2018, avec une augmentation lissée sur trois années (2019, 2020, 2021).

Cette augmentation progressive permet une légère augmentation du budget du Pôle métropolitain, le portant à 4 millions d'euros en 2020 (contre 3,7 millions en 2019) et rendant ainsi possible le développement des services aux usagers pour :

- Muscler les mobilités nouvelles (covoiturage, autopartage, plans de déplacements d'entreprises) et préfigurer l'Autorité Organisatrice de la Mobilité du Genevois français ;
- Favoriser la transition écologique avec le déploiement de la Plate-Forme Locale de rénovation énergétique (PLRE) Regenero (conseils, accompagnement) et la révision du Projet de Territoire Grand Genève ;
- Déployer les actions en matière de développement économique et développer l'offre de formation : partenariat French Tech pour favoriser l'innovation dans le Genevois français ; démarche « Grand Forma, se former dans le Genevois français », Cité des Métiers du Grand Genève ;
- Maintenir des actions de communication ciblées : campagne faux résidents secondaires sur les réseaux sociaux ; communication de services aux usages, refonte du site internet.

Cette cotisation permet aussi de déployer de nouveaux partenariats pour le Genevois français. Elle contribue ainsi à développer une ingénierie de projet permettant la recherche et la mobilisation de cofinancements externes facilitant la réalisation de projets portés par les intercommunalités membres du Pôle métropolitain et les communes du Genevois français.

La fin de l'année 2019 est notamment marquée par la signature de l'Accord sur les prestations relatif au Projet d'agglomération 3 du Grand Genève. Pour la période 2019-2022, plus de 120 millions CHF sont ainsi accordés par la Confédération suisse au Grand Genève, dont près de 12,04 millions CHF au Genevois français. Dans le même temps, le Pôle métropolitain travaille à la finalisation d'un contrat « Air » avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour près de 4 millions d'euros de crédits régionaux pour trois ans.

Sur la période 2010-2019, le montant total des cotisations versées par les membres de l'ARC Syndicat mixte et du Pôle métropolitain s'élève à près de 10,1 millions d'€. Dans le même temps, plus de 117 millions d'€ de cofinancements externes (Europe, Etat, Confédération suisse, Région Auvergne Rhône-Alpes) ont ainsi été obtenus à travers l'action du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2020, à l'appui du rapport d'orientation budgétaire présenté en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le **06 DEC. 2019**

Publié ou notifié le

**06 DEC. 2019**

Le Président,  
Jean DENAIS

